

# Les habitants du plateau se mobilisent

**Pinchat constitue une des plus belles zones d'habitation du canton. Mais entre constructions et trafic, ses résidents doivent rester très vigilants pour préserver leur qualité de vie. L'Association des Intérêts de Pinchat (AIP), au-delà de l'amicale conviviale qu'elle est, à cheval entre Carouge et Veyrier, constitue un outil formidable pour être informé et pour prendre part à l'évolution de la région. Le nombre de membres présents à l'assemblée générale du 23 mars dernier en atteste.**

Plusieurs sujets ont alimenté questions et discussions autour des divers intervenants de la soirée.

## Villas à louer

Un projet immobilier tout d'abord, qui connaît ses premiers coups de pelles mécaniques depuis mi-mars. Au chemin Poluzzi, l'Hospice général a décidé la mise en valeur d'un de ses terrains (voir encadré). Pour un budget global d'environ 12 millions de francs, on s'apprête à construire là des « habitats groupés », c'est à dire une vingtaine de villas organisée en quatre « blocs ». Les logements (entre 135 et 165 mètres carrés) seront disponibles à la location dès la fin 2007, pour des loyers situés entre 4'000 et 5'000 francs. Les normes Minergie ont été mises en avant, et la surface est dévolue aux piétons et aux jardins, tous les parkings sont en sous-sol. L'esthétique de la maquette qui a circulé dans l'assemblée n'a pas décroché l'enthousiasme, disons-le. Mais au nom de l'AIP, Gilbert Poujoulat s'est dit satisfait du projet qui voit là un exemple « idéal de développement maîtrisé de notre quartier. C'est le type de réalisation qu'il faudrait encourager. »



M. Poujoulat, dans son rapport de présidence a d'ailleurs relevé que l'AIP était confrontée à de nombreux problèmes de constructions, mais il a insisté sur la transparence des autorités, tant de Carouge que de Veyrier, qui dialoguent volontiers. Il s'est félicité de la bonne évolution de la zone piétonne du chemin Vert et a qualifié de « serpent de mer » l'aménagement du chemin Sur-Rang.

Il a rappelé la participation de l'AIP – aujourd'hui forte de 209 membres cotisants – à tous les événements importants de la commune. Son trésorier, Jean-Eude Gautrot, a présenté un rapport financier rassurant et équilibré.

Marc Nobs, conseiller administratif de Carouge, était ensuite appelé à communiquer à l'assemblée quelques nouvelles carougeoises d'intérêt pour les habitants de la région. Il a annoncé la décision de construire un EMS inter-communal (Carouge, Troinex et Bardonnex) au 61, route de Drize. Le projet en est aujourd'hui au stade du concours d'architectes. Il a annoncé que les habitations de Grange-Collomb seront réhabilitées et serviront à terme pour des activités culturelles. Aux Grands-Hutins, Carouge prévoit la construction d'une Maison de quartier et d'un espace de vie enfantine, avec une antenne de la bibliothèque du boulevard des Promenades.

Un gros projet est mis en route également par la commune de Carouge à l'angle de la rue Baylon et de la rue Jacques-Grosselin qui accueillera tous les services « sécurité » de la Ville de Carouge. Il a annoncé que le PLQ de la parcelle dite Lancoux (au 16, chemin de Pinchat) avance. Pour le Rondeau de Carouge, les

solutions idéales ne sont pas encore trouvées. Le réaménagement – estimé nécessaire par tous – est certainement beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît. Pour commencer, il faudra procéder à un vaste remaniement parcellaire. Des projets précis commenceront à être concoctés au début de l'année 2007.

Et puis un sujet était inévitable : le passage du Ceva dans la région. On le sait, les travaux toucheront essentiellement Carouge et la zone de la Fontenette. Près de six ans de travaux sont au programme, avec déplacement de zone sportive, trafic détourné, etc. Cela a donné l'occasion à M. Nobs de relancer la question d'un centre sportif inter-communal aménagé avec Veyrier dans la région de l'Ecole de Pinchat. Des terrains de foot « de remplacement » sont pressentis sur le plateau, non loin du Cycle, au chemin Poluzzi. Le Ceva (voir encadré) passera à la verticale sous Pinchat et les habitants concernés seront dûment informés.

L'élu carougeois a ensuite cédé la place à son homologue veyrite, Philibert Perrin. Ce dernier a annoncé que le projet « Voie Cottier » était définitivement enterré. Mais notre

commune étant particulièrement exposée au trafic transfrontalier – la route de Veyrier compte 19'000 véhicules par jour – des solutions doivent être trouvées. En avril, la capacité de la douane de Bardonnex était accrue d'une voie dans chaque sens. Il faudra quelque temps pour sentir son impact sur le délestage de la circulation. On peut espérer un autre allègement grâce au carrefour dit « de la Milice ». Quatre solutions sont à l'étude pour alléger le trafic sur le Rondeau de Carouge.

De tout cela il sera tenu compte dans le Plan de circulation contenu dans le Plan Directeur Communal qui est en pleine élaboration. « Il s'agit d'établir une hiérarchie du réseau routier » explique M. Perrin. « Nous ne voulons plus être le paillason du sud du canton ! » Le conseiller administratif a annoncé qu'il demanderait prochainement la mise en zone 30 km/h de tout le plateau de Vessy. Avec un peu de chance, cela pourrait être établi courant 2007. M. Perrin s'est félicité du bon dialogue que les autorités communales peuvent entretenir avec Robert Cramer. « Nous allons pouvoir concrétiser des projets » promet-il dans son élan.

## A la découverte de nos oiseaux

**Nous avons le plaisir de vous informer que la mairie organise, pour la 6<sup>e</sup> fois, une balade guidée par des ornithologues chevronnés à la découverte de la faune ailée.**

### Dates :

samedi 6 mai 2006  
(ou samedi 13 mai 2006 en cas de mauvais temps ; renseignement au tél. no 1600).

### Rendez-vous :

devant la Mairie de Veyrier à 7h15.

### Durée :

environ 2 heures 30.  
Une collation offerte par la Commune suivra au carnotzet de la Mairie.

### Itinéraire :

Iles d'Etrembières (France) –  
Sierne – bords de l'Arve.

### Nombre de participants :

40 personnes environ divisées en plusieurs groupes, l'observation des oiseaux devant se faire avec discrétion.

### Age :

à partir de 10 ans.

### Equipement :

chaussures de marche, jumelles, carte d'identité.

### Inscription :

CHF 10.- par personne à remettre à la Mairie au plus tard la veille de la sortie.



Les ornithologues et les autorités communales se réjouissent de reconduire cette expérience avec vous.

*A bientôt !*



## Généreux appui à la Fondation Clair-Bois

C'est avec un consensus général qu'a débuté la séance avec la première proposition du Conseil administratif concernant une nouvelle subvention pour la Fondation Clair-Bois. Rappelant la longue relation de confiance entre la Fondation et Veyrier, le Maire Philibert Perrin n'a pas eu à défendre longuement le projet, tous les groupes ayant félicité d'emblée sa suggestion. Outre la reconnaissance générale du rôle social joué par Clair-Bois, la création d'emplois ainsi que les revenus fiscaux générés par la création d'un nouveau foyer ont été mis en exergue par le démocrate chrétien Nicolas Martin. La création d'un nouveau foyer pour adultes polyhandicapés aux Minoteries sera donc soutenue par la commune qui offrira un montant de 20'000 francs à cet effet.

## Rénovations de la maison 6, ch. J.-E.-Gottret

Moins applaudie, la proposition de rénovation du bâtiment sis au 6, chemin Jules-Edouard-Gottret a néanmoins été renvoyée aux 2 commissions des finances et des bâtiments. Le Conseiller administratif Jean-Noël Genêt a relevé le caractère vétuste et la dangerosité de la bâtisse qui requiert d'urgence des travaux d'envergure. Si tous les élus présents semblaient reconnaître la nécessité d'une action drastique, le montant de 770'000 francs prévus pour la réfection de la maison en a fait pâler plus d'un. Des débats sont d'ores et déjà pressentis dans les commissions dorénavant titulaires de l'affaire.

## Des sportifs éclairés

Que les amateurs de foot se réjouissent ! La proposition concernant les travaux d'aménagement du terrain du centre sportif ont passé la rampe, mais pas la main-courante. C'est de M. Serge Luisier du groupe radical qu'a émané l'idée de remplacer la main-courante par une véritable clôture. Plus susceptible de limiter l'accès au terrain que sa concurrente, la barrière aurait l'avantage de diminuer des déprédations sur le futur gazon synthétique. Présageant les réticences de l'auditoire, le Conseiller administratif Daniel Mermod a lancé « Voici maintenant le dossier le plus intéressant, mais aussi le plus sensible et le plus épineux », avant de résumer l'historique de l'affaire du Grand-Donzel. Hormis l'intervention de Serge Luisier qui s'est, au final, déclaré favorable au projet, d'autres intervenants ont manifesté leur manque de conviction face à certains éléments du dossier.

« On pourrait s'offrir une crèche pour le même prix », a protesté le libéral Thomas Barth tout en suggérant à la commission des routes de faire, à son instar, preuve de prudence lors de l'examen du dossier. Pour sa part, la démocrate-chrétienne Félicia Floru a proposé à l'exécutif d'envisager une collaboration plus étroite avec les communes avoisinantes utilisant le terrain. Pragmatique, le libéral Philippe Rossé a demandé si le club lui-même avait été consulté pour le nouvel aménagement prévu, entendu qu'il était le premier concerné. Selon M. Mermod, les membres du Veyrier Sports seraient demandeurs, mais ne souhaitant que des améliorations au niveau de l'éclairage. Pour terminer,

M. Genêt a précisé que la somme de 2'300'000 francs n'impliquait pas une procédure selon les dispositions de l'accord sur les marchés publics, seul le mandat d'architecte devant faire l'objet d'une procédure sur invitation, différents entrepreneurs soumettraient leur offre pour l'exécution des travaux.

## La galette de brique met en péril la galette de blé

Après plus de trois ans de démarches administratives engagées notamment avec le Conseil d'Etat, le plan localisé de quartier modifié relatif au chemin des Etournelles sera finalement discuté lors de la commission d'urbanisme. M. Genêt a informé le Conseil municipal qu'une séance d'information destinée aux propriétaires des immeubles ainsi que le voisinage immédiat de la parcelle visée était à l'ordre du jour pour faire la lumière sur les motivations des modifications du projet.

« En conservant la galette, nous allons rencontrer l'opposition des riverains car elle abîme la cohésion du périmètre », a averti le Conseiller municipal Nicolas Martin. Cette construction de 3 mètres de hauteur annexée au bâtiment B serait susceptible de nuire à la visibilité de certains habitants selon certains élus. M. le Maire a toutefois signalé qu'elle répondait à une maximisation des droits de construire sur cette parcelle, justifiant le choix de l'emplacement de ce qui devrait être une nouvelle crèche.

Cette même crèche serait, selon le socialiste Eric Fuld, l'élément qui aurait permis l'aval du département. Son collègue Henri-Marc Schaerer a suggéré de ne rien faire pour ralentir la procédure afin de pouvoir bénéficier d'une subvention fédérale qui ne serait plus disponible si l'affaire traînait en longueur, soit jusqu'à la fin 2006.

## Le 8 passe plus mais moins bien

« Laissez-nous aboutir ce dossier », a insisté M. le Maire pour éviter l'acceptation du projet de résolution soumis par le groupe socialiste et concernant les TPG. Affirmant entretenir de bonnes relations avec eux, il espère aboutir à des résultats positifs en négociant une meilleure desserte de la commune par le biais du bus 8. D'autre part, il a souligné les problèmes de fond et de forme du projet de résolution, ce dont le socialiste Henri-Marc

Schaerer s'est défendu. « Vous affirmez une hausse de l'offre du 8, mais nous sommes moins bien nantis qu'avant notamment aux heures de pointes où, si les passages peuvent être plus fréquents qu'avant, ils s'arrêtent avant Veyrier. »

Des considérations d'ordres éthiques, sécuritaires et écologiques sont venues animer les débats autour du sujet. Certains élus se sont sentis attaqués par les propos de collègues qui auraient suggéré de prendre plus souvent le bus pour se rendre compte de la réalité. Des arrêts de bus considérés comme nuisibles ou mettant en péril la sécurité des automobilistes ont été mentionnés ainsi que des comportements peu appréciables de chauffeurs à l'arrêt laissant tourner leur moteur à 5 heures du matin. Les deux derniers points feront également l'objet de discussions avec la direction des TPG, a promis l'exécutif.

Suite à la proposition du libéral Thomas Barth, le groupe socialiste a accepté de transformer la résolution en postulat, pour autant que l'exécutif remette un rapport sur l'évolution des négociations.

## Les groupes organisés sèment la pagaille au conseil

Parmi les points divers mis sur table, l'état du parking de l'école de Pinchat a été critiqué par la démocrate-chrétienne Marielena Gautrot qui a reçu l'assurance d'un suivi de la question par M. Mermod. La condition du préau de l'école a été soulevée par la radicale Ariane Redaelli qui s'est émue du manque d'hygiène rencontré sur les lieux le lundi matin. Pointés du doigt, les « groupes organisés y traînant tous les week-end » seraient à l'origine des débris retrouvés en grande quantité en début de semaine. L'apport de barbelés, le recrutement d'une police privée, l'interdiction de l'accès à la population les week-ends ont été proposés de façon plus ou moins sérieuse par l'auditoire mais sans grande conviction.

« A part une opération musclée, on ne peut pas faire grand-chose. De plus, notre société laxiste ne donne plus le droit d'être répressif, ce qui nous met dans l'obligation de nettoyer », a déploré le Conseiller administratif Jean-Noël Genêt. En attendant de trouver une solution de type Mister Proper, la coupole de plastique menaçant de s'enlever devrait, elle, être rapidement solidifiée.

## Fonds de décoration communal

Venez découvrir dès à présent le travail d'**Alexandre Abyla**, 11<sup>e</sup> artiste à réaliser une œuvre sur le chevalet de Grand-Donzel.

Le vernissage aura lieu au mois de mai, vous pouvez consulter le site Internet de la commune ou appeler le secrétariat de la mairie pour plus de précisions.



## Places dans les institutions de la Petite Enfance

Suite aux inscriptions qui ont eu lieu le 7 mars 2006, il reste quelques places disponibles en garderies et jardin d'enfants pour la rentrée 2006.

Un rabais de 10% sur les tarifs est accordé aux détenteurs de la carte Gigogne.

Le tarif pour les enfants résidant hors de la commune est majoré de 50%.

### Garderies (1 à 3 ans)

Les Nains du Salève - Av. du Grand-Salève 2 - 022 784 15 50		
"Atchoums" - 12 à 18 mois maximum 3h	lundi matin 8h00-12h00 jeudi après-midi 13h30-17h30	5 places
"Timides" - 18 mois à 2 ans	lundi après-midi 13h30-17h30 jeudi matin 8h00-12h00	8 places
"Joyeux" - 18 mois à 2 ans	mardi après-midi 13h30-17h30 vendredi matin 8h00-12h00	complet
"Profs" - 2 ans 1/2 à 3 ans	mardi matin 8h00-12h00 vendredi après-midi 13h30-17h30	complet



Les Rainettes - Ch. de la Tour-de-Pinchat 2 - 022 784 09 10		
Groupe 15 mois à 2 ans	mardi après-midi 13h30-17h30 vendredi matin 8h30-11h30	1 place
Groupe 2 à 3 ans	lundi après-midi 13h30-17h30 jeudi matin 8h30-11h30	complet



Pitichou - Ecole du Bois-Gourmand - Rte de Veyrier 208 - 022 784 04 55		
Groupe d'éveil 1 - 15 mois à 3 ans	lundi après-midi 13h30-16h30 jeudi matin 8h00-11h30	2 places
Groupe d'éveil 2 - 15 mois à 3 ans	mardi après-midi 13h30-16h30 vendredi matin 8h00-11h30	1 place



Tarifs des garderies et groupes d'éveil - deux demi-journées par semaine	
Les Nains du Salève	} CHF 100.- par mois
Les Rainettes	
Pitichou	CHF 98.- par mois + CHF 20.- cotisation annuelle

### Jardin d'enfants (dès 3 ans - au 31 octobre)

La Ruche - Av. du Grand-Salève 4 - 022 784 13 67		
Groupe Maya (horaire élargi)	lundi et mardi après-midi 13h30-17h30	2 places
Groupe Willy	jeudi et vendredi 8h00-12h00 lundi et mardi matin 8h00-11h30	complet
	jeudi et vendredi après-midi 13h30-16h00	



Les Lucioles - Ch. de la Tour-de-Pinchat 2 - 022 784 09 10		
Un groupe	lundi et mardi matin 8h30-11h30	3 places
	jeudi et vendredi après-midi 13h00-16h00	



Pitichou - Ecole du Bois-Gourmand - Rte de Veyrier 208 - 022 784 04 55		
Un groupe	lundi et mardi matin 8h00-11h30	6 places
	jeudi et vendredi après-midi 13h30-16h30	

Tarifs des jardins d'enfants - quatre demi-journées par semaine	
La Ruche (horaire élargi)	CHF 225.- par mois
La Ruche	} CHF 175.- par mois
Les Lucioles	
Pitichou	CHF 173.- par mois + CHF 20.- cotisation annuelle

## Flash info

### Rappel de réglementations

L'élagage des arbres et la taille des haies doivent nécessairement être effectués avant le 15 juillet 2006.

L'utilisation des tondeuses à gazon est autorisée du lundi au samedi de 8h00 à 20h00. En dehors de ces heures ainsi que les dimanches et jours fériés, il est interdit d'en faire usage.

Vous trouverez plus de renseignements sur les réglementations sur le site Internet de la commune [www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch).

### Passeports-vacances 2006



Pour les jeunes nés entre 1990 et 1996

#### Dates:

du 10 au 29 juillet et du 7 au 26 août.

#### Prix:

CHF 50.- pour 2 semaines choisies librement parmi les six proposées.

#### Vente:

Mercredi 10 mai 2006 dès 14h00.

Des passeports-vacances seront en vente à la mairie de Veyrier.

#### Renseignements:

Service des loisirs et de la jeunesse.

Tél. : 022 388 95 24.

[www.geneve.ch/slj](http://www.geneve.ch/slj).

### Journée des voisins

Cette année, la Journée des voisins aura lieu le **mardi 30 mai 2006**.

### Déchets recyclés

En 2005, la commune a recyclé 297,5 tonnes de verre et 26,4 tonnes de PET contre respectivement 292,09 et 29,04 tonnes en 2004.

### Chèque-service

Destiné à celles et ceux qui emploient des personnes, sans les déclarer, pour des travaux ménagers, gardes à domicile, petits travaux de

jardinage, etc. Le chèque service permet:

- d'être en règle avec les assurances sociales sans surcharge administrative
- de garantir une protection sociale de base aux employé-e-s (AVS/AI/APG/AC/Amat, Assurance accidents)
- d'établir une meilleure transparence des relations du travail
- de bénéficier des conseils de spécialistes en droit du travail, en gestion comptable et en assurances sociales.

La mairie (022 899 10 10) et le CASS de Veyrier/Troinex (022 420 42 00) pourront vous renseigner et vous remettre les documents nécessaires.

### Personnel communal

Madame Estelle Blanc a été engagée comme secrétaire au service technique dès le 1<sup>er</sup> mai 2006 en remplacement de Madame Catherine Cornet.

### Passeport 03 et passeport biométrique 06

Le passeport biométrique sera disponible dès septembre 2006 à titre de projet pilote. Toutefois, avant l'introduction du passeport biométrique au niveau national, le citoyen titulaire d'un passeport du modèle actuel (passeport 03) établi avant le 26 octobre 2006 n'aura pas besoin d'un passeport 06 jusqu'à l'échéance du document, ni d'un

visa pour entrer aux Etats-Unis ou y transiter. Quiconque souhaite faire établir un passeport 03 avant le 26 octobre 2006 doit le commander le plus rapidement possible, soit avant mi-septembre 2006 auprès de sa commune de domicile, ou avant fin août 2006 auprès de la représentation suisse compétente à l'étranger.

#### Pour tout renseignement:

- numéro gratuit : 0800 820 008
- site Internet : [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)

### TPG

Dès le 21 mai 2006, un nouvel horaire des TPG entrera en vigueur. Le point fort de ce changement porte sur la suppression des terminus à Conches. Cette évolution touche les heures de pointes du matin et du soir. Les nouveaux horaires seront disponibles en temps voulu sur le site [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch).

### Rectificatif des horaires du Bibliobus

Le bibliobus est présent les vendredis selon les dates mentionnées dans le Journal de Veyrier du mois de février 2006:

à l'école de Bois-Gourmand de 10h30 à 12h30,

à l'école de Pinchat de 10h30 à 12h30, et

à l'école de Veyrier de 15h30 à 18h30.



La section veyrite du parti socialiste a été créée voilà plus de 35 ans. De 1971 à 1975, deux élus du PS siégeaient au Conseil municipal et depuis cette législature, le nombre de nos représentants n'a cessé de croître. Aujourd'hui, six conseillers socialistes, trois femmes et trois hommes, représentent un nombre toujours plus élevé de Veyrites qui souhaitent le changement.

Malgré cette belle progression, il est souvent ardu pour une minorité, même si elle est la deuxième formation politique du Conseil, de se faire entendre. Cette difficulté ne nous empêche pas d'être le groupe qui présente le plus de propositions et certaines ont tout de même été acceptées et ont permis une amélioration des prestations en faveur des habitants de notre commune quelle que soit leur situation sociale.

Ardent défenseur d'une politique en faveur des familles, du logement et de la prise en charge de la petite enfance, le PS se soucie du maintien de la qualité de la vie au sein de notre commune et se bat pour répondre aux besoins de la population (la réalisation d'une nouvelle crèche est en voie de concrétisation aux Etournelles).

La sécurité des enfants sur le chemin de l'école, la circulation et une offre adéquate des transports publics constituent d'autres préoccupations quotidiennes qui méritent notre engagement.

La pénurie de logements est aussi la priorité du PS qui se bat pour mettre à disposition des Veyrites de nouveaux lieux de vie à des prix abordables afin que jeunes et moins jeunes restent sur notre commune.

Le maintien et l'encadrement de nos aînés dans leur environnement habituel ou adapté à leur nécessité (D2, EMS) fait également partie de nos priorités.

Le PS est aussi le parti où les femmes sont le mieux représentées et où le respect de leurs idées n'est pas un vain mot.

Vos élus :



Contact : Henri-Marc Schaerer – chemin de la Milière 4 – 1234 Vessy



## Ramassages spéciaux

### Levée de la ferraille et des déchets encombrants

Le Conseil administratif rappelle à tous les habitants que la levée de la ferraille et des déchets encombrants a lieu exclusivement chaque premier mercredi du mois.

Les déchets ne doivent être déposés devant les entrées des villas et des immeubles, ou en bordure de route, que la **veille** du jour des levées.

Seuls les meubles non encastrés et objets peu volumineux et en petites quantités, provenant exclusivement de votre domicile, seront évacués gratuitement.

Les déchets de chantiers de démolition ou de transformations intérieures ne seront pas évacués. A cet effet, vous pouvez contacter l'entreprise Dupertuis, voirie et transports, tél. 079 205 26 28, qui vous établira un devis pour une benne, ou toute autre entreprise spécialisée.

Si vous ne voulez pas attendre le jour du ramassage, les espaces de récupération suivants sont à votre disposition gratuitement :

■ **Nant de Châtillon à Bernex**  
ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30  
samedi et dimanche de 9h30 à 17h00

■ **ESREC de la Praille**  
ouvert dès le 20 mars 2006  
47 A, avenue de la Praille à Carouge  
ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30  
samedi et dimanche de 9h30 à 17h00

(Lire aussi en page 6)

*Le Conseil administratif*



VEYRIER RECYCLE

Le «Sakatri» est disponible à la Mairie pour les ménages habitants la commune de Veyrier!